

DEPARTEMENT DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	13	13

Présents : Bernard BERTHAUD, Marie-Hélène BILLOT, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLLOT, Christian MAGDELAINE, Christian SAINTHOT et Solène VILLET.

Date de Convocation :
17/06/2025

Absents : Sylvain CROZE, Arnaud LAVIGNE, Didier MOMBOBIER et Marie-Anne SALVADORI

Date d'Affichage :
30/06/2025

Pouvoir : Didier MOMBOBIER pour Liliane GOY et Marie-Anne SALVADORI pour Bernard BERTHAUD

N° : 2025/23

Secrétaire de séance : Liliane GOY

OBJET :

**Présentation d'un projet
de parc éolien**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la note explicative de synthèse présentée par Madame la Maire.

La Maire rappelle le souhait de la commune de Mont-Sous-Vaudrey de développer les énergies renouvelables sur le territoire communal.

La Société PARC EOLIEN JURA 1 a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale en application de l'article L. 181-1 du Code de l'environnement, auprès des services de la Préfecture du Jura, afin d'obtenir l'autorisation de construire et d'exploiter dix éoliennes, d'une hauteur en bout de pale de 230 mètres et d'une puissance unitaire maximale de 4,5 MW, ainsi que quatre postes de livraison électrique, sur le territoire de la Commune (ci-après le « **Projet** »).

Dans le cadre de l'instruction de ladite demande d'autorisation, le Préfet du Jura a, par un arrêté en date du 7 mai 2025, prescrit l'ouverture d'une enquête publique du 2 juin 2025 au 1^{er} juillet 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** d'émettre un avis favorable pour la construction et l'exploitation du Projet sur le territoire de la Commune à 12 voix pour et 1 abstention (Marie-Anne SALVADORI).

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

La Maire,

Paulette GIANCATARINO

